



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

N° 0 - 1 1 2 7 /DPU-CI/OF/AA

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ALPHABÉTISATION
CABINET

Paris, le

19 DEC. 2025

Tel: 27 20 22 74 06

COURRIER ARRIVÉE

Le 19 DEC 2025

N° 004298

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint la correspondance référencée N°CL/4529 du 1^{er} décembre 2025, de Monsieur Khaled El-Enany, Directeur Général de l'UNESCO, relative à la publication de l'avis de vacance pour le poste de Sous-Directeur/Directrice général(e) pour l'Education.

A cet égard, la Direction générale invite les Etats membres intéressés, à soumettre les candidatures au plus tard le 02 janvier 2026, à travers le site WEB dédié de l'UNESCO, carrières.

Je vous prie d'agréer, **Madame la Ministre**, l'assurance de ma haute considération.



Le Chargé d'Affaires a.i

OUATTARA Fousseny

Madame la Ministre de l'Éducation Nationale
et de l'Alphabétisation

BP. V 120 Abidjan - CÔTE D'IVOIRE

1^{er} décembre 2025

Réf. : CL/4529

Objet : **Sous-Directeur/Directrice général(e) pour l'éducation (ADG)**
Secteur de l'éducation
Paris, France
ED 001

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que l'avis de vacance pour le poste de Sous-Directeur/Directrice général(e) pour l'éducation a été publié.

Le Secrétariat accorde une grande importance à la répartition géographique et à l'équilibre entre les genres au sein de son personnel, en particulier au niveau des postes de direction. Nous encourageons donc tous les candidats qualifiés à postuler.

Dans cette perspective, et afin d'attirer les candidats les plus qualifiés, je compte sur votre coopération pour assurer la diffusion de l'avis de vacance de poste ci-joint auprès des ressortissants de votre pays.

Les candidats doivent postuler en ligne, via le site Web dédié de l'UNESCO, Carières, dès que possible et au plus tard le **2 janvier 2026**. Pour toute demande d'information, veuillez adresser un courriel à staffingteam@unesco.org.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.



Khaled El-Enany
Directeur général

P.J. : 2

cc : Commissions nationales pour l'UNESCO
Délégations permanentes auprès de l'UNESCO

Titre : **SOUS-DIRECTEUR/DIRECTRICE GÉNÉRAL(E)
POUR L'ÉDUCATION**
 Numéro du poste : ED 001
 Classe : ADG
 Secteur de tutelle : Secteur de l'éducation
 Lieu d'affectation : Paris (France)
 Domaine : Éducation
 Type de contrat : Engagement de durée définie
 Durée du contrat : 2 ans (renouvelable)
 Recrutement : Interne et externe
 Date limite *(pour le poste de Paris)* : **2 janvier 2026**

Valeurs fondamentales de l'UNESCO : Engagement envers l'Organisation, intégrité, respect de la diversité, professionnalisme.

APERÇU DES FONCTIONS DU POSTE

Le Secteur de l'éducation joue un rôle essentiel pour faire progresser la mission de l'UNESCO consistant à promouvoir une éducation de qualité inclusive et équitable et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous, ainsi qu'à faire en sorte que ces principes soient au cœur de tous ses programmes et opérations.

En tant qu'institution chef de file pour l'éducation, l'UNESCO assure la coordination du Cadre d'action Éducation 2030. Elle aide les États membres à renforcer les systèmes éducatifs, à transformer l'enseignement et l'apprentissage et à faire en sorte que chaque apprenant – indépendamment de ses origines – acquière les connaissances, les aptitudes, les valeurs et les compétences nécessaires pour façonner un avenir juste, pacifique et durable.

Sous l'autorité du Directeur général, le/la Sous-Directeur/Directrice général(e) pour l'éducation assure le leadership stratégique, la vision intellectuelle et la supervision générale de la gestion du programme de l'UNESCO consacré à l'éducation (grand programme I).

Le/La titulaire conduit l'action de l'UNESCO visant à repenser et à transformer les systèmes éducatifs, à mobiliser des partenariats et à stimuler l'innovation pour faire en sorte que l'apprentissage soit accessible, inclusif, pertinent et tourné vers l'avenir. II/Elle supervisera également les **instituts de catégorie 1** liés à l'éducation (tels que l'ISU, l'IIPE, l'IIRCA, l'UIL et le MGIEP) et travaillera en étroite collaboration avec d'autres sous-directeurs généraux afin de resserrer les liens intersectoriels entre l'éducation, la science, la culture, la communication et l'inclusion sociale.

Le/La Sous-Directeur/Directrice général(e) devra :

- assurer la direction et l'orientation stratégiques dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie, des programmes et des politiques du Secteur de l'éducation, conformément aux décisions des organes directeurs de l'UNESCO ;
- conduire le rôle de l'UNESCO en tant que coordonnateur mondial de l'ODD 4 (Éducation de qualité), en assurant la cohérence, l'obligation redditionnelle et l'adéquation des actions nationales, régionales et mondiales avec le Cadre d'action Éducation 2030 ;
- renforcer l'appui aux États membres dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de pratiques et de systèmes éducatifs inclusifs, équitables et de grande qualité à tous les niveaux – de la petite enfance à l'enseignement supérieur et à l'apprentissage tout au long de la vie ;
- faire progresser les efforts concernant les « Futurs de l'éducation » et la « Transformation de l'éducation », en favorisant l'innovation, la transformation numérique et la résilience des systèmes éducatifs pour relever les nouveaux défis sociétaux et technologiques ;
- promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie et le développement des compétences, en alignant l'éducation et la formation sur l'évolution des besoins des marchés du travail, des économies numériques et des sociétés durables ;

- mener des initiatives visant à donner aux apprenants les moyens de devenir des citoyens du monde créatifs, responsables et soucieux de l'éthique, grâce à une éducation promouvant les droits humains, la paix, l'égalité des genres, la durabilité et la compréhension interculturelle ;
- superviser et guider le travail des instituts de catégorie 1 de l'UNESCO liés à l'éducation, en veillant à la cohérence des programmes et à la synergie entre les initiatives mondiales, régionales et thématiques ;
- nouer et entretenir des partenariats de haut niveau avec les États membres, les entités des Nations Unies, les banques de développement, le secteur privé et les organisations philanthropiques afin d'étendre la portée et l'impact du Secteur ;
- favoriser l'innovation et la prospective dans le domaine des sciences exactes et naturelles, en veillant à ce que l'UNESCO demeure un laboratoire d'idées à l'échelle mondiale face aux nouveaux défis ;
- représenter le Directeur général et l'UNESCO dans les forums internationaux de haut niveau et lors de réunions intergouvernementales, en s'efforçant d'accroître la visibilité, l'influence et le leadership intellectuel de l'Organisation ;
- assurer une gestion efficace et l'obligation redditionnelle, en favorisant une culture de la performance, de la transparence et de la diversité dans l'ensemble du Secteur.

Pour de plus amples informations concernant les programmes spécifiques mentionnés ci-dessus, les candidats peuvent consulter notre site Web (<https://fr.unesco.org/>) et/ou les documents ci-après : 41 C/4 (Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2022-2029) et 43 C/5 (Projet de programme et budget de l'UNESCO pour la période quadriennale 2026-2029).

COMPÉTENCES (Fondamentales/Managériales)

Communication (F)	Création de partenariats (M)
Responsabilité (F)	Conduite et gestion du changement (M)
Innovation (F)	Développement d'une réflexion stratégique (M)
Partage des connaissances et volonté constante d'amélioration (F)	Aptitude à prendre les bonnes décisions (M)
Planification et organisation (F)	Gestion de la performance (M)
Culture du résultat (F)	Direction et autonomisation des collègues (M)
Travail en équipe (F)	
Professionalisme (F)	

Pour en savoir plus, merci de consulter le [Référentiel des compétences de l'UNESCO](#)

QUALIFICATIONS REQUISES

Formation

- Diplôme universitaire supérieur (master ou équivalent) dans une discipline relative au domaine de l'éducation.

Expérience professionnelle

- Au moins quinze (15) années d'expérience professionnelle pertinente à des niveaux de responsabilité croissants, acquise à des postes de direction/responsabilité en lien direct avec le programme Éducation de l'UNESCO, y compris des affectations aux niveaux régional et/ou international.
- Expérience avérée de la direction de vastes équipes diversifiées et de la gestion de la transformation organisationnelle, notamment de la gestion du changement et de la planification stratégique.
- Solide expérience de la représentation d'une organisation et de la collaboration efficace avec des fonctionnaires gouvernementaux et/ou internationaux de haut niveau.
- Vaste expérience professionnelle pertinente en matière de recherche et de coopération scientifiques.

Aptitudes/Compétences

- Connaissance du mandat, de la vision, de l'orientation stratégique et des priorités de l'UNESCO et adhésion à ceux-ci.
- Capacité à diriger de manière affirmée et innovante, ainsi que de formuler une vision convaincante du rôle de l'éducation.
- Sens politique aigu et fines compétences diplomatiques pour représenter efficacement l'UNESCO et dialoguer avec des parties prenantes de haut niveau.
- Aptitude avérée à piloter la transformation institutionnelle, à gérer le changement et à favoriser une culture de la responsabilité, de la diversité et de la performance.
- Excellentes capacités de communication et aptitude manifeste à assurer des fonctions de représentation.

Langues

- Excellente connaissance de l'une des langues de travail (anglais ou français) de l'Organisation et excellente aptitude à la rédaction dans cette langue.

QUALIFICATIONS SOUHAITABLES**Formation**

- Diplôme du niveau du doctorat dans le domaine de l'éducation ou dans l'une de ses branches.

Expérience professionnelle

- Compréhension et connaissance des objectifs stratégiques de l'UNESCO, ainsi que des processus et initiatives plus larges de réforme à l'échelle du système des Nations Unies.

Langues

- Connaissance pratique de la deuxième langue de travail (anglais ou français).
- Connaissance d'autres langues officielles de l'UNESCO (arabe, chinois, espagnol ou russe).

SALAIRES ET INDEMNITÉS

Les traitements de l'UNESCO se composent d'un traitement de base et d'autres prestations pouvant inclure, le cas échéant : un congé annuel de 30 jours ouvrables, une allocation pour charges de famille, une assurance médicale, un régime de retraite, etc.

Le traitement annuel de départ pour ce poste est de l'ordre de 246 506 dollars des États-Unis.

Pour des informations complètes sur les salaires et les indemnités, veuillez consulter notre Guide concernant les prestations dues au personnel.

Veuillez noter que l'UNESCO est une organisation non-fumeurs.

PROCESSUS DE SÉLECTION ET DE RECRUTEMENT

Veuillez noter que tous les candidats doivent remplir une demande en ligne et fournir des informations complètes et exactes.

Pour postuler, veuillez visiter le site Web de l'UNESCO Carières. Aucune modification ne peut être apportée à la candidature soumise.

L'évaluation des candidats est basée sur les critères de l'avis de vacance de poste et peut inclure des tests et/ou des évaluations, ainsi qu'un entretien basé sur les compétences.

L'UNESCO utilise des technologies de communication telles que la vidéo ou la téléconférence, la correspondance par e-mail, etc. pour l'évaluation des candidats.

Veuillez noter que seuls les candidats sélectionnés seront contactés et que les candidats à l'étape de sélection finale seront soumis à une vérification des références sur la base des informations fournies.

L'UNESCO rappelle que la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. L'UNESCO applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de harcèlement. L'UNESCO s'est engagée à atteindre et à maintenir une répartition géographique équitable et diversifiée, ainsi que la parité des genres parmi les membres de son personnel dans toutes les catégories et à tous les niveaux. En outre, l'UNESCO est résolue à atteindre une diversité de personnel sur le plan du genre, de la nationalité et de la culture. Les candidatures de ressortissants d'États membres non et sous-représentés (veuillez cliquer ici pour la dernière mise à jour) sont particulièrement bienvenues et vivement encouragées. Les personnes issues de groupes minoritaires et de groupes autochtones, ainsi que les personnes handicapées, sont également encouragées à postuler. Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité. Une mobilité mondiale est requise pour les membres du personnel nommés sur des postes internationaux.

L'UNESCO ne prend de frais à aucune étape du recrutement.

**REPRÉSENTATION DES ÉTATS MEMBRES
DANS LES POSTES SOUMIS À LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
AU 31 OCTOBRE 2025**

Représentation supérieure à la normale	Représentation normale	Représentation inférieure à la normale	Représentation nulle
Afrique du Sud	Afghanistan	Andorre	Antigua-et-Barbuda
Algérie	Allemagne	Angola	Albanie
Argentine	Autriche	Arabie saoudite	Bahamas
Australie	Azerbaïdjan	Arménie	Bahreïn
Belgique	Bénin	Bangladesh	Bhoutan
Brésil	Bolivie (État plurinational de)	Barbade	Brunéi Darussalam
Cameroun	Bosnie-Herzégovine	Bélarus	Émirats arabes unis
Canada	Bulgarie	Belize	Guatemala
Colombie	Burkina Faso	Botswana	Guinée équatoriale
Égypte	Burundi	Cabo Verde	Guyana
Espagne	Cambodge	Chine	Îles Marshall
Éthiopie	Chili	Chypre	Îles Salomon
France	Congo	Comores	Islande
Grèce	Costa Rica	Croatie	Kiribati
Italie	Côte d'Ivoire	Djibouti	Koweït
Japon	Cuba	Dominique	Lettonie
Kenya	Danemark	Érythrée	Maldives
Liban	Équateur	Eswatini	Malte
Maroc	El Salvador	États-Unis d'Amérique	Micronésie (États fédérés de)
Mexique	Estonie	Fédération de Russie	Monaco
Népal	État de Palestine	Fidji	Nauru
République démocratique du Congo	Finlande	Grenade	Nioué
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Gabon	Guinée-Bissau	Oman
Sénégal	Gambie	Hongrie	Palaos
Tunisie	Géorgie	Îles Cook	Panama
Türkiye	Ghana	Iraq	Qatar
Ukraine	Guinée	Irlande	République dominicaine
	Haïti	Lesotho	Saint-Marin
	Honduras	Libéria	Saint-Vincent-et-les Grenadines
	Inde	Libye	Samoa
	Indonésie	Macédoine du Nord	Soudan du Sud
	Iran (République islamique d')	Malawi	Suriname
	Jamaïque	Monténégro	Timor-Leste
	Jordanie	Mozambique	Tonga
	Kazakhstan	Myanmar	Tuvalu
	Kirghizistan	Namibie	Vanuatu
	Lituanie	Papouasie-Nouvelle- Guinée	
	Luxembourg	Pérou	
	Madagascar	République centrafricaine	
	Malaisie	République populaire démocratique de Corée	
	Mali	Sao Tomé-et-Principe	
	Maurice	Seychelles	
	Mauritanie	Slovaquie	
	Mongolie	Tadjikistan	
	Nicaragua	Tchad	
	Niger	Tchéquie	

Représentation supérieure à la normale	Représentation normale	Représentation inférieure à la normale	Représentation nulle
	Nigéria	Thaïlande	
	Norvège	Trinité-et-Tobago	
	Nouvelle-Zélande	Turkménistan	
	Ouganda		
	Ouzbékistan		
	Pakistan		
	Paraguay		
	Pays-Bas (Royaume des)		
	Philippines		
	Pologne		
	Portugal		
	République arabe syrienne		
	République de Corée		
	République de Moldova		
	République démocratique populaire lao		
	République-Unie de Tanzanie		
	Roumanie		
	Rwanda		
	Sainte-Lucie		
	Saint-Kitts-et-Nevis		
	Serbie		
	Sierra Leone		
	Singapour		
	Slovénie		
	Somalie		
	Soudan		
	Sri Lanka		
	Suède		
	Suisse		
	Togo		
	Uruguay		
	Venezuela (République bolivarienne du)		
	Viet Nam		
	Yémen		
	Zambie		
	Zimbabwe		

1^{er} décembre 2025

Réf. : CL/4528

Objet : **Sous-Directeur/Directrice général(e) pour la communication
et l'information (ADG)**
Secteur de la communication et de l'information
Paris, France
CI 001

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que l'avis de vacance pour le poste de Sous-Directeur/Directrice général(e) pour la communication et l'information a été publié.

Le Secrétariat accorde une grande importance à la répartition géographique et à l'équilibre entre les genres au sein de son personnel, en particulier au niveau des postes de direction. Nous encourageons donc tous les candidats qualifiés à postuler.

Dans cette perspective, et afin d'attirer les candidats les plus qualifiés, je compte sur votre coopération pour assurer la diffusion de l'avis de vacance de poste ci-joint auprès des ressortissants de votre pays.

Les candidats doivent postuler en ligne, via le site Web dédié de l'UNESCO, *Carières*, dès que possible et au plus tard le **2 janvier 2026**. Pour toute demande d'information, veuillez adresser un courriel à staffingteam@unesco.org.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.



Khaled El-Enany
Directeur général

P.J. : 2

cc : Commissions nationales pour l'UNESCO
Délégations permanentes auprès de l'UNESCO

Titre : **SOUS-DIRECTEUR/DIRECTRICE GÉNÉRAL(E)
POUR LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION**
 Numéro du poste : CI 001
 Classe : ADG
 Secteur de tutelle : Secteur de la communication et l'information
 Lieu d'affectation : Paris (France)
 Domaine : Communication et information
 Type de contrat : Engagement de durée définie
 Durée du contrat : 2 ans (renouvelable)
 Recrutement : Interne et externe
 Date limite (premier jour de l'année) : **2 janvier 2026**

Valeurs fondamentales de l'UNESCO : Engagement envers l'Organisation, intégrité, respect de la diversité, professionnalisme

APERÇU DES FONCTIONS DU POSTE

Le Secteur de la communication et de l'information joue un rôle central pour la mission de l'UNESCO consistant à promouvoir la liberté d'expression, l'accès à l'information, le développement des médias et l'éducation aux médias ainsi que les sociétés du savoir, en favorisant l'accès universel à l'information, l'innovation au service du développement durable et la préservation du patrimoine documentaire. La mission du Secteur – autonomiser les individus par la communication et l'information – revêt une importance nouvelle dans un monde remodelé par la transformation numérique, l'intelligence artificielle et la rapide évolution des écosystèmes de l'information.

Sous l'autorité du Directeur général, le/la Sous-Directeur/Directrice général(e) pour la communication et l'information assure le leadership stratégique, définit la vision intellectuelle et supervise la gestion du Secteur de la communication et de l'information (grand programme V). Le/la titulaire est responsable de l'ensemble de la mise en œuvre de la stratégie globale du Secteur de la communication et de l'information visant à faire progresser la liberté d'expression et le développement des médias, à défendre l'accès universel à l'information et au savoir ainsi qu'à garantir que l'innovation technologique contribue à la paix et au développement durable.

Le/la Sous-Directeur/Directrice général(e) pour la communication et l'information devra :

- assurer la direction et l'orientation stratégiques dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie, des programmes et des politiques du Secteur de la communication et de l'information, conformément aux décisions des organes directeurs de l'UNESCO ;
- faire progresser la liberté d'expression et la sécurité des journalistes, à la fois en ligne et hors ligne, tout en encourageant le pluralisme, l'indépendance et la viabilité des médias ;
- soutenir l'instauration de sociétés inclusives et averties en matière de médias, donnant aux citoyens les moyens d'accéder à l'information, de la produire et de la partager de manière responsable à l'ère du numérique ;
- conduire l'action mondiale menée par l'UNESCO en vue d'édifier des sociétés du savoir inclusives, au moyen de politiques et de programmes favorisant l'accès universel à l'information, la science ouverte, les ressources éducatives libres et l'inclusion numérique ;
- promouvoir les dimensions éthiques de la transformation numérique et des cadres relatifs à la gouvernance des nouvelles technologies ;
- veiller à la préservation du patrimoine documentaire, qui est une composante de la mémoire commune du monde, dans le cadre d'initiatives telles que le Programme Mémoire du monde ;
- nouer et entretenir des partenariats de haut niveau avec les États membres, les entités des Nations Unies, les banques de développement, le secteur privé et les organisations philanthropiques afin d'étendre la portée et l'impact du Secteur ;
- renforcer la capacité de l'UNESCO à conduire la réflexion dans le domaine de la communication et de l'information, en représentant l'Organisation au sein des instances de haut niveau et dans le cadre des dialogues internationaux portant sur les médias, la gouvernance numérique et l'innovation ;

- encourager l'innovation et la prospective, en anticipant les tendances technologiques et sociétales qui façonnent les écosystèmes de la communication, de l'accès à l'information et des médias ;
- représenter le Directeur général et l'UNESCO au sein des instances internationales de haut niveau et lors de réunions intergouvernementales, en renforçant la visibilité, l'influence et le leadership intellectuel de l'UNESCO dans le domaine de la communication et de l'information ;
- assurer une gestion efficace et l'obligation redditionnelle, en favorisant une culture de la performance, de la transparence et de la diversité dans l'ensemble du Secteur.

Pour de plus amples informations concernant les programmes spécifiques mentionnés ci-dessus, les candidats peuvent consulter notre site Web (<https://fr.unesco.org/>) et/ou les documents ci-après : 41 C/4 (Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2022-2029) et 43 C/5 (Projet de programme et budget de l'UNESCO pour la période quadriennale 2026-2029).

COMPÉTENCES (Fondamentales/Managériales)

Communication (F)	Création de partenariats (M)
Responsabilité (F)	Conduite et gestion du changement (M)
Innovation (F)	Développement d'une réflexion stratégique (M)
Partage des connaissances et volonté constante d'amélioration (F)	Aptitude à prendre les bonnes décisions (M)
Planification et organisation (F)	Gestion de la performance (M)
Culture du résultat (F)	Direction et autonomisation des collègues (M)
Travail en équipe (F)	
Professionnalisme (F)	

Pour en savoir plus, merci de consulter le [Référentiel des compétences de l'UNESCO](#)

QUALIFICATIONS REQUISES

Formation

- Diplôme universitaire supérieur (master ou équivalent) dans une discipline relative aux domaines de la communication et/ou de l'information.

Expérience professionnelle

- Au moins quinze (15) années d'expérience professionnelle pertinente à des niveaux de responsabilité croissants, acquise à des postes de direction/responsabilité en lien direct avec le programme Communication et information de l'UNESCO, y compris des affectations aux niveaux régional et/ou international.
- Expérience reconnue à des postes de direction en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques, de programmes ou de cadres internationaux dans des domaines relatifs à la communication et à l'information.
- Expérience avérée de la direction de vastes équipes diversifiées et de la gestion de la transformation organisationnelle, notamment de la gestion du changement et de la planification stratégique.
- Solide expérience de la représentation d'une organisation et de la collaboration efficace avec des fonctionnaires gouvernementaux et/ou internationaux de haut niveau.

Aptitudes/Compétences

- Connaissance du mandat, de la vision, de l'orientation stratégique et des priorités de l'Organisation et adhésion à ceux-ci.
- Capacité à diriger de manière affirmée et innovante, ainsi qu'à formuler une vision convaincante du rôle de la communication et de l'information.
- Sens politique aigu et fines compétences diplomatiques pour représenter efficacement l'UNESCO et dialoguer avec des parties prenantes de haut niveau.
- Aptitude avérée à piloter la transformation institutionnelle, à gérer le changement et à favoriser une culture de la responsabilité, de la diversité et de la performance.
- Solide aptitude à interagir efficacement aux plus hauts niveaux gouvernementaux, ainsi qu'avec des responsables du secteur privé et de la société civile, à mobiliser des ressources et à mettre en place des partenariats et des réseaux de collaboration avec et entre diverses parties prenantes.
- Excellentes capacités de communication et aptitude manifeste à assurer des fonctions de représentation.

Langues

- Excellente connaissance de l'une des langues de travail de l'Organisation (anglais ou français) et excellente aptitude à la rédaction dans ces langues.

QUALIFICATIONS SOUHAITABLES

Formation

- Diplôme du niveau du doctorat dans les domaines de la communication et/ou de l'information ou dans l'une de leurs branches.

Expérience professionnelle

- Compréhension et connaissance des objectifs stratégiques de l'UNESCO, ainsi que des processus plus larges de réforme à l'échelle du système des Nations Unies.

Langues

- Connaissance pratique de la deuxième langue de travail (anglais ou français).
- Connaissance d'autres langues officielles de l'UNESCO (arabe, chinois, espagnol ou russe).

SALAIRES ET INDEMNITÉS

Les traitements de l'UNESCO se composent d'un traitement de base et d'autres prestations pouvant inclure, le cas échéant : un congé annuel de 30 jours ouvrables, une allocation pour charges de famille, une assurance médicale, un régime de retraite, etc.

Le traitement annuel de départ pour ce poste est de l'ordre de 246 506 dollars des États-Unis.

Pour des informations complètes sur les salaires et les indemnités, veuillez consulter notre Guide concernant les prestations dues au personnel.

Veuillez noter que l'UNESCO est une organisation non-fumeurs

PROCESSUS DE SÉLECTION ET DE RECRUTEMENT

Veuillez noter que tous les candidats doivent remplir une demande en ligne et fournir des informations complètes et exactes.

Pour postuler, veuillez visiter le site Web de l'UNESCO Carrières. Aucune modification ne peut être apportée à la candidature soumise.

L'évaluation des candidats est basée sur les critères de l'avis de vacance de poste et peut inclure des tests et/ou des évaluations, ainsi qu'un entretien basé sur les compétences.

L'UNESCO utilise des technologies de communication telles que la vidéo ou la téléconférence, la correspondance par e-mail, etc. pour l'évaluation des candidats.

Veuillez noter que seuls les candidats sélectionnés seront contactés et que les candidats à l'étape de sélection finale seront soumis à une vérification des références sur la base des informations fournies.

L'UNESCO rappelle que la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. L'UNESCO applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de harcèlement. L'UNESCO s'est engagée à atteindre et à maintenir une répartition géographique équitable et diversifiée, ainsi que la parité des genres parmi les membres de son personnel dans toutes les catégories et à tous les niveaux. En outre, l'UNESCO est résolue à atteindre une diversité de personnel sur le plan du genre, de la nationalité et de la culture. Les candidatures de ressortissants d'États membres non et sous-représentés (veuillez cliquer ici pour la dernière mise à jour) sont particulièrement bienvenues et vivement encouragées. Les personnes issues de groupes minoritaires et de groupes autochtones, ainsi que les personnes handicapées, sont également encouragées à postuler. Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité. Une mobilité mondiale est requise pour les membres du personnel nommés sur des postes internationaux.

L'UNESCO ne prend de frais à aucune étape du recrutement.

**REPRÉSENTATION DES ÉTATS MEMBRES
DANS LES POSTES SOUMIS À LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
AU 31 OCTOBRE 2025**

Représentation supérieure à la normale	Représentation normale	Représentation inférieure à la normale	Représentation nulle
Afrique du Sud	Afghanistan	Andorre	Antigua-et-Barbuda
Algérie	Allemagne	Angola	Albanie
Argentine	Autriche	Arabie saoudite	Bahamas
Australie	Azerbaïdjan	Arménie	Bahreïn
Belgique	Bénin	Bangladesh	Bhoutan
Brésil	Bolivie (État plurinational de)	Barbade	Brunéi Darussalam
Cameroun	Bosnie-Herzégovine	Bélarus	Émirats arabes unis
Canada	Bulgarie	Belize	Guatemala
Colombie	Burkina Faso	Botswana	Guinée équatoriale
Égypte	Burundi	Cabo Verde	Guyana
Espagne	Cambodge	Chine	Îles Marshall
Éthiopie	Chili	Chypre	Îles Salomon
France	Congo	Comores	Islande
Grèce	Costa Rica	Croatie	Kiribati
Italie	Côte d'Ivoire	Djibouti	Koweït
Japon	Cuba	Dominique	Lettonie
Kenya	Danemark	Érythrée	Maldives
Liban	Équateur	Eswatini	Malte
Maroc	El Salvador	États-Unis d'Amérique	Micronésie (États fédérés de)
Mexique	Estonie	Fédération de Russie	Monaco
Népal	État de Palestine	Fidji	Nauru
République démocratique	Finlande	Grenade	Nioué
du Congo	Gabon	Guinée-Bissau	Oman
Royaume-Uni	Gambie	Hongrie	Palaos
de Grande-Bretagne	Géorgie	Îles Cook	Panama
et d'Irlande du Nord	Ghana	Iraq	Qatar
Sénégal	Guinée	Irlande	République dominicaine
Tunisie	Haïti	Lesotho	Saint-Marin
Türkiye	Honduras	Libéria	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Ukraine	Honduras	Libye	Samoa
	Inde	Macédoine du Nord	Soudan du Sud
	Indonésie	Malawi	Suriname
	Iran (République islamique d')	Monténégro	Timor-Leste
	Jamaïque	Mozambique	Tonga
	Jordanie	Myanmar	Tuvalu
	Kazakhstan	Namibie	Vanuatu
	Kirghizistan	Papouasie-Nouvelle- Guinée	
	Lituanie	Pérou	
	Luxembourg	République centrafricaine	
	Madagascar	République populaire démocratique de Corée	
	Malaisie	Sao Tomé-et-Principe	
	Mali	Seychelles	
	Maurice	Slovaquie	
	Mauritanie	Tadjikistan	
	Mongolie	Tchad	
	Nicaragua	Tchéquie	
	Niger		

**Représentation
supérieure
à la normale**

**Représentation
normale**

**Représentation
inférieure
à la normale**

**Représentation
nulle**

Nigéria
 Norvège
 Nouvelle-Zélande
 Ouganda
 Ouzbékistan
 Pakistan
 Paraguay
 Pays-Bas (Royaume des)
 Philippines
 Pologne
 Portugal
 République arabe
 syrienne
 République de Corée
 République de Moldova
 République démocratique
 populaire lao
 République-Unie
 de Tanzanie
 Roumanie
 Rwanda
 Sainte-Lucie
 Saint-Kitts-et-Nevis
 Serbie
 Sierra Leone
 Singapour
 Slovénie
 Somalie
 Soudan
 Sri Lanka
 Suède
 Suisse
 Togo
 Uruguay
 Venezuela (République
 bolivarienne du)
 Viet Nam
 Yémen
 Zambie
 Zimbabwe

Thaïlande
 Trinité-et-Tobago
 Turkménistan



1^{er} décembre 2025

Réf. : CL/4527

Objet : **Sous-Directeur/Directrice général(e) pour la culture (ADG)**
Secteur de la culture
Paris, France
CLT 001

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que l'avis de vacance pour le poste de Sous-Directeur/Directrice général(e) pour la culture a été publié.

Le Secrétariat accorde une grande importance à la répartition géographique et à l'équilibre entre les genres au sein de son personnel, en particulier au niveau des postes de direction. Nous encourageons donc tous les candidats qualifiés à postuler.

Dans cette perspective, et afin d'attirer les candidats les plus qualifiés, je compte sur votre coopération pour assurer la diffusion de l'avis de vacance de poste ci-joint auprès des ressortissants de votre pays.

Les candidats doivent postuler en ligne, via le site Web dédié de l'UNESCO, *Carrières*, dès que possible et au plus tard le **2 janvier 2026**. Pour toute demande d'information, veuillez adresser un courriel à staffingteam@unesco.org.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

Khaled El-Enany
Directeur général

P.J. : 2

cc : Commissions nationales pour l'UNESCO
Délégations permanentes auprès de l'UNESCO

Titre : **SOUS-DIRECTEUR/DIRECTRICE GÉNÉRAL(E)
POUR LA CULTURE**
 Numéro du poste : CLT 001
 Classe : ADG
 Secteur de tutelle : Secteur de la culture
 Lieu d'affectation : Paris (France)
 Domaine : Culture
 Type de contrat : Engagement de durée définie
 Durée du contrat : 2 ans (renouvelable)
 Recrutement : Interne et externe
 Date limite (pour le Bureau de Paris) : **2 janvier 2026**

Valeurs fondamentales de l'UNESCO : Engagement envers l'Organisation, intégrité, respect de la diversité, professionnalisme

APERÇU DES FONCTIONS DU POSTE

Le Secteur de la culture joue un rôle essentiel dans la mission de l'UNESCO visant à promouvoir le rôle de la culture, du patrimoine et de la créativité en tant que bien public mondial et moteur important du développement économique et social durable, source de savoir et de résilience et vecteur du dialogue et de la coopération. Il aide les États membres à mettre en œuvre les six conventions de l'UNESCO relatives à la culture en tant que plates-formes pour faire avancer le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en contribuant à relever les défis posés par les conflits, le changement climatique et les catastrophes naturelles pour ce qui concerne le domaine de la culture.

Sous l'autorité du Directeur général, le/la Sous-Directeur/Directrice général(e) pour la culture assure le leadership stratégique, la vision intellectuelle et la supervision générale de la gestion du Secteur de la culture de l'UNESCO (grand programme IV). Le/la titulaire est chargé(e) de formuler et de mettre en œuvre la stratégie globale du Secteur, en veillant à ce que l'UNESCO conserve son rôle de chef de file mondial dans le domaine de la culture.

En étroite collaboration avec les autres sous-directeurs généraux, le/la titulaire favorise la **collaboration transversale entre les secteurs**, en veillant à ce que la culture soit pleinement intégrée dans l'exécution de l'ensemble du programme de l'UNESCO, en particulier en ce qui concerne l'éducation, les sciences, la communication et l'information.

Le/la Sous-Directeur/Directrice général(e) pour la culture devra :

- assurer la direction et l'orientation stratégiques dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie, des politiques et des programmes du Secteur de la culture, tels qu'approuvés par les organes directeurs ;
- promouvoir le rôle de la culture, du patrimoine et de la créativité en tant que vecteurs d'un développement social et économique durable, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
- diriger la mise en œuvre des conventions et autres instruments normatifs de l'UNESCO relatifs à la culture, en aidant les États membres à traduire les cadres mondiaux en actions concrètes à l'échelle nationale et en renforçant la coopération internationale ;
- superviser la protection, la conservation et la transmission du patrimoine culturel ;
- favoriser la créativité et la diversité des expressions culturelles, en renforçant les industries culturelles et créatives en tant que moteurs de la croissance inclusive et de l'innovation ;
- accroître la contribution du Secteur de la culture à la prévention des conflits, à la réponse aux crises et aux efforts de relèvement, en veillant à ce que la culture et le patrimoine soient protégés dans les situations d'urgence et pris en compte dans les stratégies humanitaires et de consolidation de la paix ;
- nouer et entretenir des partenariats de haut niveau avec les États membres, les entités des Nations Unies, les banques de développement, le secteur privé et les organisations philanthropiques afin d'étendre la portée et l'impact des activités du Secteur ;
- promouvoir l'innovation et le partage des connaissances, en anticipant les tendances émergentes et en mettant les technologies numériques au service de la préservation culturelle et de l'accès à la culture ;

- représenter le Directeur général et l'UNESCO dans les forums internationaux de haut niveau et lors de réunions intergouvernementales, en s'efforçant d'accroître la visibilité, l'influence et le leadership intellectuel de l'UNESCO dans le domaine de la culture ;
- assurer une gestion efficace et l'obligation redditionnelle, en favorisant une culture de la performance, de la transparence et de la diversité dans l'ensemble du Secteur.

Pour de plus amples informations concernant les programmes spécifiques mentionnés ci-dessus, les candidats peuvent consulter notre site Web (<https://fr.unesco.org/>) et/ou les documents ci-après : 41 C/4 (Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2022-2029) et 43 C/5 (Projet de programme et budget de l'UNESCO pour la période quadriennale 2026-2029).

COMPÉTENCES (Fondamentales/Managériales)

Communication (F)	Création de partenariats (M)
Responsabilité (F)	Conduite et gestion du changement (M)
Innovation (F)	Développement d'une réflexion stratégique (M)
Partage des connaissances et volonté constante d'amélioration (F)	Attitude à prendre les bonnes décisions (M)
Planification et organisation (F)	Gestion de la performance (M)
Culture du résultat (F)	Direction et autonomisation des collègues (M)
Travail en équipe (F)	
Professionnalisme (F)	

Pour en savoir plus, merci de consulter le [Référentiel des compétences de l'UNESCO](#)

QUALIFICATIONS REQUISES

Formation

- Diplôme universitaire supérieur (master ou équivalent) dans une discipline relative au domaine de la culture.

Expérience professionnelle

- Au moins quinze (15) années d'expérience professionnelle pertinente à des niveaux de responsabilité croissants, acquise à des postes de direction/responsabilité en lien direct avec le programme Culture de l'UNESCO, y compris des affectations aux niveaux régional et/ou international.
- Expérience avérée de leadership dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes ou de cadres internationaux dans des domaines liés à la culture.
- Expérience avérée de la direction de vastes équipes diversifiées et de la gestion de la transformation organisationnelle, notamment de la gestion du changement et de la planification stratégique
- Solide expérience de la représentation d'une organisation et de la collaboration efficace avec des fonctionnaires gouvernementaux et/ou internationaux de haut niveau.

Aptitudes/Compétences

- Connaissance du mandat, de la vision, de l'orientation stratégique et des priorités de l'UNESCO et adhésion à ceux-ci.
- Capacité à diriger de manière affirmée et innovante, ainsi que de formuler une vision convaincante du rôle de la culture.
- Sens politique aigu et fines compétences diplomatiques pour représenter efficacement l'UNESCO et dialoguer avec des parties prenantes de haut niveau.
- Aptitude avérée à piloter la transformation institutionnelle, à gérer le changement et à favoriser une culture de la responsabilité, de la diversité et de la performance.
- Aptitude avérée à interagir efficacement aux plus hauts niveaux gouvernementaux, ainsi qu'avec les responsables du secteur privé et de la société civile, à mobiliser des ressources et à mettre en place des partenariats et des réseaux de collaboration avec et entre diverses parties prenantes.
- Excellentes capacités de communication et aptitude manifeste à assurer des fonctions de représentation.

Langues

- Excellente connaissance de l'une des langues de travail (anglais ou français) de l'Organisation et excellente aptitude à la rédaction dans cette langue.

QUALIFICATIONS SOUHAITABLES

Formation

- Diplôme du niveau du doctorat dans le domaine de la culture ou autre domaine apparenté.

Expérience professionnelle

- Compréhension et connaissance des objectifs stratégiques de l'UNESCO, ainsi que des processus plus larges à l'échelle du système des Nations Unies.

Langues

- Connaissance pratique de la deuxième langue de travail (anglais ou français).
- Connaissance d'autres langues officielles de l'UNESCO (arabe, chinois, espagnol ou russe).

SALAIRES ET INDEMNITÉS

Les traitements de l'UNESCO se composent d'un traitement de base et d'autres prestations pouvant inclure, le cas échéant : un congé annuel de 30 jours ouvrables, une allocation pour charges de famille, une assurance médicale, un régime de retraite, etc.

Le traitement annuel de départ pour ce poste est de l'ordre de 246 506 dollars des États-Unis.

Pour des informations complètes sur les salaires et les indemnités, veuillez consulter notre Guide concernant les prestations dues au personnel.

Veuillez noter que l'UNESCO est une organisation non-fumeurs.

PROCESSUS DE SÉLECTION ET DE RECRUTEMENT

Veuillez noter que tous les candidats doivent remplir une demande en ligne et fournir des informations complètes et exactes.

Pour postuler, veuillez visiter le site Web de l'UNESCO Carières. Aucune modification ne peut être apportée à la candidature soumise.

L'évaluation des candidats est basée sur les critères de l'avis de vacance de poste et peut inclure des tests et/ou des évaluations, ainsi qu'un entretien basé sur les compétences.

L'UNESCO utilise des technologies de communication telles que la vidéo ou la téléconférence, la correspondance par e-mail, etc. pour l'évaluation des candidats.

Veuillez noter que seuls les candidats sélectionnés seront contactés et que les candidats à l'étape de sélection finale seront soumis à une vérification des références sur la base des informations fournies.

L'UNESCO rappelle que la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. L'UNESCO applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de harcèlement. L'UNESCO s'est engagée à atteindre et à maintenir une répartition géographique équitable et diversifiée, ainsi que la parité des genres parmi les membres de son personnel dans toutes les catégories et à tous les niveaux. En outre, l'UNESCO est résolue à atteindre une diversité de personnel sur le plan du genre, de la nationalité et de la culture. Les candidatures de ressortissants d'États membres non et sous-représentés (veuillez cliquer ici pour la dernière mise à jour) sont particulièrement bienvenues et vivement encouragées. Les personnes issues de groupes minoritaires et de groupes autochtones, ainsi que les personnes handicapées, sont également encouragées à postuler. Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité. Une mobilité mondiale est requise pour les membres du personnel nommés sur des postes internationaux.

L'UNESCO ne prend de frais à aucune étape du recrutement.

**REPRÉSENTATION DES ÉTATS MEMBRES
DANS LES POSTES SOUMIS À LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
AU 31 OCTOBRE 2025**

Représentation supérieure à la normale	Représentation normale	Représentation inférieure à la normale	Représentation nulle
Afrique du Sud	Afghanistan	Andorre	Antigua-et-Barbuda
Algérie	Allemagne	Angola	Albanie
Argentine	Autriche	Arabie saoudite	Bahamas
Australie	Azerbaïdjan	Arménie	Bahreïn
Belgique	Bénin	Bangladesh	Bhoutan
Brésil	Bolivie (État	Barbade	Brunéi Darussalam
Cameroun	plurinational de)	Bélarus	Émirats arabes unis
Canada	Bosnie-Herzégovine	Belize	Guatemala
Colombie	Bulgarie	Botswana	Guinée équatoriale
Égypte	Burkina Faso	Cabo Verde	Guyana
Espagne	Burundi	Chine	Îles Marshall
Éthiopie	Cambodge	Chypre	Îles Salomon
France	Chili	Comores	Islande
Grèce	Congo	Croatie	Kiribati
Italie	Costa Rica	Djibouti	Koweït
Japon	Côte d'Ivoire	Dominique	Lettonie
Kenya	Cuba	Érythrée	Maldives
Liban	Danemark	Eswatini	Malte
Maroc	Équateur	États-Unis d'Amérique	Micronésie (États
Mexique	El Salvador	Fédération de Russie	fédérés de)
Népal	Estonie	Fidji	Monaco
République	État de Palestine	Grenade	Nauru
démocratique	Finlande	Guinée-Bissau	Nioué
du Congo	Gabon	Hongrie	Oman
Royaume-Uni	Gambie	Îles Cook	Palaos
de Grande-Bretagne	Géorgie	Iraq	Panama
et d'Irlande du Nord	Ghana	Irlande	Qatar
Sénégal	Guinée	Lesotho	République dominicaine
Tunisie	Haïti	Libéria	Saint-Marin
Türkiye	Honduras	Libye	Saint-Vincent-et-les
Ukraine	Inde	Macédoine du Nord	Grenadines
	Indonésie	Malawi	Samoa
	Iran (République	Monténégro	Soudan du Sud
	islamique d')	Mozambique	Suriname
	Jamaïque	Myanmar	Timor-Leste
	Jordanie	Namibie	Tonga
	Kazakhstan	Papouasie-Nouvelle-	Tuvalu
	Kirghizistan	Guinée	Vanuatu
	Lituanie	Pérou	
	Luxembourg	République centrafricaine	
	Madagascar	République populaire	
	Malaisie	démocratique de Corée	
	Mali	Sao Tomé-et-Principe	
	Maurice	Seychelles	
	Mauritanie	Slovaquie	
	Mongolie	Tadjikistan	
	Nicaragua	Tchad	
	Niger	Tchéquie	

Représentation supérieure à la normale	Représentation normale	Représentation inférieure à la normale	Représentation nulle
	Nigéria	Thaïlande	
	Norvège	Trinité-et-Tobago	
	Nouvelle-Zélande	Turkménistan	
	Ouganda		
	Ouzbékistan		
	Pakistan		
	Paraguay		
	Pays-Bas (Royaume des)		
	Philippines		
	Pologne		
	Portugal		
	République arabe syrienne		
	République de Corée		
	République de Moldova		
	République démocratique populaire lao		
	République-Unie de Tanzanie		
	Roumanie		
	Rwanda		
	Sainte-Lucie		
	Saint-Kitts-et-Nevis		
	Serbie		
	Sierra Leone		
	Singapour		
	Slovénie		
	Somalie		
	Soudan		
	Sri Lanka		
	Suède		
	Suisse		
	Togo		
	Uruguay		
	Venezuela (République bolivarienne du)		
	Viet Nam		
	Yémen		
	Zambie		
	Zimbabwe		

1^{er} décembre 2025

Réf. : CL/4526

**Objet : Sous-Directeur/Directrice général(e) pour la priorité Afrique
et les relations extérieures (ADG)
Secteur de la priorité Afrique et des relations extérieures
Paris, France
PAX 001**

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

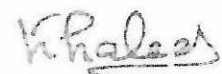
J'ai l'honneur de vous informer que l'avis de vacance pour le poste de Sous-Directeur/Directrice général(e) pour la priorité Afrique et les relations extérieures a été publié.

Le Secrétariat accorde une grande importance à la répartition géographique et à l'équilibre entre les genres au sein de son personnel, en particulier au niveau des postes de direction. Nous encourageons donc tous les candidats qualifiés à postuler.

Dans cette perspective, et afin d'attirer les candidats les plus qualifiés, je compte sur votre coopération pour assurer la diffusion de l'avis de vacance de poste ci-joint auprès des ressortissants de votre pays.

Les candidats doivent postuler en ligne, via le site Web dédié de l'UNESCO, [Galleries](#), dès que possible et au plus tard le **2 janvier 2026**. Pour toute demande d'information, veuillez adresser un courriel à staffingteam@unesco.org.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.



Khaled El-Enany
Directeur général

P.J. : 2

cc : Commissions nationales pour l'UNESCO
Délégations permanentes auprès de l'UNESCO

Titre : **SOUS-DIRECTEUR/DIRECTRICE GÉNÉRAL(E) POUR LA PRIORITÉ AFRIQUE ET LES RELATIONS EXTÉRIEURES**
 Numéro du poste : PAX 001
 Classe : ADG
 Secteur de tutelle : Secteur de la priorité Afrique et des relations extérieures
 Lieu d'affectation : Paris (France)
 Domaine : Relations extérieures
 Type de contrat : Engagement de durée définie
 Durée du contrat : 2 ans (renouvelable)
 Recrutement : Interne et externe
 Date limite (moment, heure, le Paris) : **2 janvier 2026**

Valeurs fondamentales de l'UNESCO : Engagement envers l'Organisation, intégrité, respect de la diversité, professionnalisme.

https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000356038_fre

APERÇU DES FONCTIONS DU POSTE

L'UNESCO joue un rôle unique et crucial dans l'édification des fondements d'une paix durable, la promotion d'un développement équitable et durable et l'avancement de la coopération internationale dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information. Dans un monde en proie à une transformation profonde, le leadership de l'UNESCO aide les États membres à relever des défis sociaux, économiques, technologiques et environnementaux complexes tout en favorisant le dialogue et la compréhension mutuelle.

Dans ce cadre et sous l'autorité du Directeur général, le Secteur de la priorité Afrique et des relations extérieures orchestre une action stratégique visant à renforcer les partenariats et la collaboration de l'UNESCO avec les États membres, les délégations permanentes, les commissions nationales, les organisations intergouvernementales et un large éventail de parties prenantes. Le Secteur supervise des programmes phares tels que le Programme de participation, le Programme de bourses, le Programme des Ambassadeurs de bonne volonté, la coordination avec le système des Nations Unies et les bureaux hors Siège, ainsi que l'Unité du protocole, en veillant à la cohérence, à la transparence, à la responsabilité et à l'alignement stratégique de l'architecture globale de coopération externe de l'UNESCO.

Sous l'autorité générale du Directeur général, le/la Sous-Directeur/Directrice général(e) pour la priorité Afrique et les relations extérieures assure la direction intellectuelle du Secteur et définit la vision stratégique qui oriente ses activités, conformément à la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO (2022-2029) et aux décisions des organes directeurs. Agissant sous l'autorité du Directeur général et conformément aux orientations de celui-ci, le/la Sous-Directeur/Directrice général(e) :

- dirige la mise en œuvre de la Stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique (2022-2029), en veillant à l'adéquation avec les priorités sectorielles et intersectorielles de l'UNESCO ;
- renforce la coordination entre les Secteurs et les bureaux hors Siège pour garantir la cohérence des contributions à la priorité Afrique et l'efficacité de l'appui apporté aux États membres ;
- propose une analyse politique et des orientations stratégiques sur les tendances, les possibilités et les défis pour éclairer la prise de décision à l'échelle de l'UNESCO ;
- développe et maintient des partenariats de haut niveau, y compris dans le cadre de la coopération triangulaire et de la coopération Sud-Sud, avec les gouvernements, les commissions nationales, les délégations permanentes, les organisations régionales, le système des Nations Unies et la société civile ;
- donne des orientations aux directeurs et chefs de bureau hors Siège, afin de veiller à ce que les initiatives sectorielles et intersectorielles soient en adéquation avec les objectifs stratégiques de l'UNESCO ;
- promeut l'égalité des genres, la participation de la jeunesse, les interventions d'urgence et l'appui aux environnements vulnérables, notamment dans les petits États insulaires en développement (PEID) ;
- favorise la collaboration avec les organes directeurs de l'UNESCO et représente le Directeur général aux rencontres, conférences et instances pertinentes afin de veiller à la cohérence des messages stratégiques ;

- supervise les fonctions liées au protocole et aux relations extérieures, et mène à bien les initiatives hautement prioritaires et les responsabilités confiées par le Directeur général.

Pour de plus amples informations concernant les programmes spécifiques mentionnés ci-dessus, les candidats peuvent consulter notre site Web (<https://fr.unesco.org/>) et/ou les documents ci-après : 41 C/4 (Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2022-2029) et 43 C/5 (Projet de programme et budget de l'UNESCO pour la période quadriennale 2026-2029).

COMPÉTENCES (Fondamentales/Managériales)

Communication (F)	Création de partenariats (M)
Responsabilité (F)	Conduite et gestion du changement (M)
Innovation (F)	Développement d'une réflexion stratégique (M)
Partage des connaissances et volonté constante d'amélioration (F)	Attitude à prendre les bonnes décisions (M)
Planification et organisation (F)	Gestion de la performance (M)
Culture du résultat (F)	Direction et autonomisation des collègues (M)
Travail en équipe (F)	
Professionalisme (F)	

Pour en savoir plus, merci de consulter le [Référéntiel des compétences de l'UNESCO](#)

QUALIFICATIONS REQUISES

Formation

- Diplôme universitaire supérieur (master ou équivalent) dans une discipline en rapport avec le mandat de l'UNESCO, en administration publique ou des entreprises ou en relations internationales, ou dans un domaine apparenté en rapport avec le mandat de l'Organisation.

Expérience professionnelle

- Au moins quinze (15) années d'expérience professionnelle pertinente à des niveaux de responsabilité croissants dans le domaine de la coopération internationale et intergouvernementale, de préférence dans le cadre du système des Nations Unies.
- Vaste expérience professionnelle acquise à des postes de direction/responsabilité pertinents en lien direct avec le mandat de l'UNESCO, y compris des affectations aux niveaux régional et/ou international.
- Compréhension et connaissance des objectifs stratégiques de l'UNESCO, ainsi que des processus et initiatives plus larges de réforme à l'échelle du système des Nations Unies, des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.
- Expérience de l'analyse politique et de la diplomatie.

Aptitudes/Compétences

- Connaissance du mandat, de la vision, de l'orientation stratégique et des priorités de l'Organisation et adhésion à ceux-ci.
- Capacité à diriger de manière affirmée et innovante.
- Sens politique aigu et fines compétences diplomatiques pour représenter efficacement l'UNESCO et dialoguer avec des parties prenantes de haut niveau.
- Aptitude avérée à piloter la transformation institutionnelle, à gérer le changement et à favoriser une culture de la responsabilité, de la diversité et de la performance.
- Excellentes capacités de persuasion et de communication et aptitude manifeste à assurer des fonctions de représentation.
- Aptitude avérée à interagir efficacement aux plus hauts niveaux gouvernementaux, ainsi qu'avec des responsables du secteur privé et de la société civile.

Langues

- Excellente connaissance des langues de travail de l'Organisation (anglais et français) et excellente aptitude à la rédaction dans ces langues.

QUALIFICATIONS SOUHAITABLES

Formation

- Doctorat dans une discipline en rapport avec le poste.

Expérience professionnelle

- Expérience professionnelle en rapport avec l'Afrique.
- Résultats avérés en matière de développement et de conduite de programmes ou d'initiatives de grande ampleur, à l'échelle continentale ou mondiale, mettant en jeu de multiples partenaires et flux de financement.
- Excellente aptitude à établir des partenariats stratégiques avec diverses parties prenantes au niveau international, notamment en matière de mobilisation de ressources. Expérience professionnelle en rapport avec les programmes et activités de l'UNESCO.

Langues

- Connaissance pratique de la deuxième langue de travail (anglais ou français).
- Connaissance d'autres langues officielles de l'UNESCO (arabe, chinois, espagnol ou russe).

SALAIRES ET INDEMNITÉS

Les traitements de l'UNESCO se composent d'un traitement de base et d'autres prestations pouvant inclure, le cas échéant : un congé annuel de 30 jours ouvrables, une allocation pour charges de famille, une assurance médicale, un régime de retraite, etc.

Le traitement annuel de départ pour ce poste est de l'ordre de 246 506 dollars des États-Unis.

Pour des informations complètes sur les salaires et les indemnités, veuillez consulter notre Guide concernant les prestations dues au personnel.

Veuillez noter que l'UNESCO est une organisation non-fumeurs.

PROCESSUS DE SÉLECTION ET DE RECRUTEMENT

Veuillez noter que tous les candidats doivent remplir une demande en ligne et fournir des informations complètes et exactes.

Pour postuler, veuillez visiter le site Web de l'UNESCO Careers. Aucune modification ne peut être apportée à la candidature soumise.

L'évaluation des candidats est basée sur les critères de l'avis de vacance de poste et peut inclure des tests et/ou des évaluations, ainsi qu'un entretien basé sur les compétences.

L'UNESCO utilise des technologies de communication telles que la vidéo ou la téléconférence, la correspondance par e-mail, etc. pour l'évaluation des candidats.

Veuillez noter que seuls les candidats sélectionnés seront contactés et que les candidats à l'étape de sélection finale seront soumis à une vérification des références sur la base des informations fournies.

L'UNESCO rappelle que la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. L'UNESCO applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de harcèlement. L'UNESCO s'est engagée à atteindre et à maintenir une répartition géographique équitable et diversifiée, ainsi que la parité des genres parmi les membres de son personnel dans toutes les catégories et à tous les niveaux. En outre, l'UNESCO est résolue à atteindre une diversité de personnel sur le plan du genre, de la nationalité et de la culture. Les candidatures de ressortissants d'États membres non et sous-représentés ([veuillez cliquer ici pour la dernière mise à jour](#)) sont particulièrement bienvenues et vivement encouragées. Les personnes issues de groupes minoritaires et de groupes autochtones, ainsi que les personnes handicapées, sont également encouragées à postuler. Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité. Une mobilité mondiale est requise pour les membres du personnel nommés sur des postes internationaux.

L'UNESCO ne prend de frais à aucune étape du recrutement.

**REPRÉSENTATION DES ÉTATS MEMBRES
DANS LES POSTES SOUMIS À LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
AU 31 OCTOBRE 2025**

Représentation supérieure à la normale	Représentation normale	Représentation inférieure à la normale	Représentation nulle
Afrique du Sud	Afghanistan	Andorre	Antigua-et-Barbuda
Algérie	Allemagne	Angola	Albanie
Argentine	Autriche	Arabie saoudite	Bahamas
Australie	Azerbaïdjan	Arménie	Bahreïn
Belgique	Bénin	Bangladesh	Bhoutan
Brésil	Bolivie (État plurinational de)	Barbade	Brunéi Darussalam
Cameroun	Bosnie-Herzégovine	Bélarus	Émirats arabes unis
Canada	Bulgarie	Belize	Guatemala
Colombie	Burkina Faso	Botswana	Guinée équatoriale
Égypte	Burundi	Cabo Verde	Guyana
Espagne	Cambodge	Chine	Îles Marshall
Éthiopie	Chili	Chypre	Îles Salomon
France	Congo	Comores	Islande
Grèce	Costa Rica	Croatie	Kiribati
Italie	Côte d'Ivoire	Djibouti	Koweït
Japon	Cuba	Dominique	Lettonie
Kenya	Danemark	Érythrée	Maldives
Liban	Équateur	Eswatini	Malte
Maroc	El Salvador	États-Unis d'Amérique	Micronésie (États fédérés de)
Mexique	Estonie	Fédération de Russie	Monaco
Népal	État de Palestine	Fidji	Nauru
République démocratique du Congo	Finlande	Grenade	Nioué
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Gabon	Guinée-Bissau	Oman
Sénégal	Gambie	Hongrie	Palaos
Tunisie	Géorgie	Îles Cook	Panama
Türkiye	Ghana	Iraq	Qatar
Ukraine	Guinée	Irlande	République dominicaine
	Haïti	Lesotho	Saint-Marin
	Honduras	Libéria	Saint-Vincent-et-les Grenadines
	Inde	Libye	
	Indonésie	Macédoine du Nord	
	Iran (République islamique d')	Malawi	
	Jamaïque	Monténégro	
	Jordanie	Mozambique	
	Kazakhstan	Myanmar	
	Kirghizistan	Namibie	
	Lituanie	Papouasie-Nouvelle- Guinée	
	Luxembourg	Pérou	
	Madagascar	République centrafricaine	
	Malaisie	République populaire démocratique de Corée	
	Mali	Sao Tomé-et-Principe	
	Maurice	Seychelles	
	Mauritanie	Slovaquie	
	Mongolie	Tadjikistan	
	Nicaragua	Tchad	
	Niger	Tchéquie	

Représentation supérieure à la normale	Représentation normale	Représentation inférieure à la normale	Représentation nulle
	Nigéria	Thaïlande	
	Norvège	Trinité-et-Tobago	
	Nouvelle-Zélande	Turkménistan	
	Ouganda		
	Ouzbékistan		
	Pakistan		
	Paraguay		
	Pays-Bas (Royaume des)		
	Philippines		
	Pologne		
	Portugal		
	République arabe syrienne		
	République de Corée		
	République de Moldova		
	République démocratique populaire lao		
	République-Unie de Tanzanie		
	Roumanie		
	Rwanda		
	Sainte-Lucie		
	Saint-Kitts-et-Nevis		
	Serbie		
	Sierra Leone		
	Singapour		
	Slovénie		
	Somalie		
	Soudan		
	Sri Lanka		
	Suède		
	Suisse		
	Togo		
	Uruguay		
	Venezuela (République bolivarienne du)		
	Viet Nam		
	Yémen		
	Zambie		
	Zimbabwe		